



Commune Quemper-Guézenec

30 mars, 10:18 ·

Conseil municipal du 28 mars 2019 : baisse des taux d'imposition
 Au cours de la séance budgétaire, Gilbert LE VAILLANT, le maire de la commune, a proposé et fait voter une baisse générale de 3% des taux d'imposition de la commune. Cette décision repose sur deux motivations essentielles :

- une volonté de marquer la solidarité de la commune à l'égard des personnes fragilisées à la suite des hausses brutales et durables des carburants et des sources d'énergie en général.

Le maire a fait observer qu'on ne peut en permanence tout demander à l'Etat. La commune et plus largement les collectivités locales doivent également s'impliquer dans cette solidarité.

- montrer que lorsque les finances sont saines, il est possible de continuer d'investir, sans augmenter les impôts, voire de les baisser et ceci sans remise en cause des investissements futurs.

5

2 commentaires 1 partage



J'aime



Commenter



Partager



Michel Hallet le réchauffement climatique, c'est notre, Votre faute, mais vous pouvez aider à réduire celui-ci, faire planter des arbres:

demander à votre maire, vos élus [Voir plus](#)



REFORESTATION.COM

Reforestation en France

J'aime · Répondre · 1 j



Philippe Dautez Très chouette info que cette baisse des taux! A l'heure où on nous abreuve de mauvaises nouvelles jusqu'à plus soif, ne boudons pas notre plaisir!

J'aime · Répondre · 1 j

1



Votre commentaire...



Invitations

Voir tout



Philippe Bellemere

3 amis en commun

Confirmer

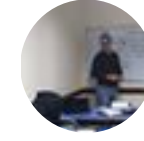
Supprimer



Chris Dagorn

Confirmer

Supprimer



Haddou Khachane

Confirmer

Supprimer

Français (France) · English (US) · Español · Portugês (Brasil) · Deutsch



Confidentialité · Conditions générales · Publicité · Choisir sa pub · Cookies · Plus · Facebook © 2019

Discussion instantanée (3)

